

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue par visioconférence, lundi le 6 juillet 2020 à 20h00.

Sont présents à cette visioconférence: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Ghislain Blais, Jean Lemay, Julien Montreuil-Côté, Mylène Vézina,

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire, également présent à cette visioconférence.

Assiste également à cette visioconférence Marie-Paule Cimon, directrice générale.

2020-118 Séance à huis clos par visioconférence

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

2020-119 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2020-120 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2020-121 Accepter les comptes du mois de juin 2020

La liste des comptes du mois de juin est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de juin au montant de 82,211.13\$ incluant les factures du Fonds de l'information foncière 20\$ et de Charles Cimon & Fils inc. 5,338.43\$ et en autorise le paiement.

2020-122 Autorisation d'achat abat-poussière – affectation excédent accumulé non affecté

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 5,000 litres supplémentaires d'abat-poussière et d'affecter un montant de 1,160\$ de l'excédent accumulé non affecté pour payer cette dépense.

2020-123 Demande à la Ville de Rimouski – montée Gagnon abat-poussière sur ± 500 mètres

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à la Ville de Rimouski l'autorisation d'épandre annuellement de l'abat-poussière sur la Montée Gagnon sur une distance de ± 500 mètres à partir de la limite de Saint-Valérien et d'en informer M. Gilles St-Pierre suite à sa correspondance du 10 juin dernier.

2020-124 Soumissions – Construction d'un pont acier-bois 5<sup>e</sup> Rang Ouest

2 soumissions ont été reçues et ouvertes :

Ponts Experts inc. : 296 146,86\$

Construction P.P. Gagnon inc. : 523 527,51\$

Considérant que les deux soumissions reçues sont non conformes puisque les documents manquants font l'objet d'un rejet automatique selon le document d'appel d'offres;

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien n'accepte aucune des soumissions reçues, celles-ci étant non conformes.

2020-125 Dossier Jean-Rock St-Pierre

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean Lemay et résolu à l'unanimité d'accorder un dernier délai, soit jusqu'au 30 septembre 2020, à M. Jean-Rock St-Pierre pour procéder à l'achat du terrain nécessaire pour régulariser la construction d'un bâtiment sans permis, à défaut de quoi la municipalité de Saint-Valérien entreprendra les démarches nécessaires pour la démolition ou le déménagement du bâtiment construit sans permis.

- 2020-126 Remise à neuf - surpresseur – affectation de l'excédent accumulé affecté égout
- Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'accepter la remise à neuf d'un surpresseur par Groupe Voyer au montant de 4,265.21\$ plus taxes et affecte un montant équivalent à la dépense de l'excédent accumulé affecté égout pour payer cette dépense.
- 2020-127 Vente d'un terrain – rue du Ruisseau-Raphaël – Keith Métivier
- Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'achat de M. Keith Métivier pour le terrain situé au 59, rue du Ruisseau-Raphaël, lot # 5 402 798 pour un montant de 32,092.40\$ taxes incluses, et d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, à signer le contrat de vente au nom de la municipalité de Saint-Valérien.
- 2020-128 Autorisation d'achat – bio-herbicide
- Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de bio-herbicide pour un montant maximum de 250\$ pour les étangs aérés et le Parc-O-Mètre.
- 2020-129 Remerciements – installation de jeux sur la patinoire
- Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité que le conseil municipal remercie M. Bruno Marin et son équipe de travail pour l'installation des jeux de Babyfoot et de pickleball sur le terrain de la patinoire.
- 2020-130 Aide financière – projet bibliothèque
- Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, à signer la convention avec le ministère de la Culture et des Communications, et tout autre document connexe.
- 2020-131 Jeu de Volley-ball au Parc-O-Mètre
- Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à la majorité, Christian Beaulieu étant contre, que le conseil municipal est en accord avec le déménagement du jeu de volley-ball sur le terrain à l'arrière du centre communautaire.
- 2020-132 Enveloppe réservée – fonds de développement rural
- Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'utiliser l'enveloppe réservée de 10,700\$ du Fonds de développement rural pour le projet « Coordination de la Corporation de développement de Saint-Valérien.

2020-133 Appui – projet Saint-Valérien vers l'autonomie alimentaire

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'appuyer le dépôt du projet « Saint-Valérien vers l'autonomie alimentaire » par la Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Valérien ou par la Corporation de développement de Saint-Valérien au Fonds des infrastructures alimentaires locales du ministère de l'Agriculture et agroalimentaire Canada. La municipalité de Saint-Valérien contribuera à ce projet en versant 2,000\$ en 4 versement de 500\$/année de 2020 à 2023 pour l'Élargissement du service de Fonds d'alimentaire de Saint-Valérien pour répondre aux besoins des municipalités avoisinantes (Saint-Eugène, etc.).

2020-134 Réouverture graduelle des locaux du centre communautaire

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de procéder à une réouverture graduelle des locaux du centre communautaire (accès restreint): section utilités publiques pour activités des jeunes début juillet, centre de conditionnement physique, salle des métiers à tisser, mezzanine pour rencontres de petits groupes sur demande, une personne responsable devant signer un engagement à respecter les consignes sanitaires dictées par la santé publique avant l'ouverture de l'un ou l'autre des locaux.

2020-135 Conciergerie – centre communautaire

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité de reprendre partiellement le contrat de conciergerie avec Mme Hélène Cyr à un taux horaire établi selon le contrat initial, sur demande.

Correspondance générale

2020-136 Renouvellement adhésion – Coalition Urgence Rurale

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$.

2020-137 Don supplémentaire – Prévention du suicide

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité de faire un don supplémentaire de 100\$ au Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent, considérant le nombre d'appels a doublé depuis le début de la pandémie.

2020-138 Autorisation d'achat – casque d'écoute téléphonique

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un casque d'écoute téléphonique au montant de 389.19\$ + taxes.

*Julien Montreuil-côté a quitté vers 21h25.*

2020-139 Autorisation d'achat mini-bacs de cuisine et affectation de l'excédent accumulé

Il est proposé par Jean Lemay, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 250 mini-bacs de cuisine pour desservir le secteur rural par apport volontaire des matières compostables et affecte un montant équivalent de l'excédent accumulé affecté matières résiduelles pour payer cette dépense.

Considérant que la séance se tient à huis clos, il n'y a pas de période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h45 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2020, tenue par visioconférence à 20h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date